C'est donc la volonté du Roi, que votre Excellence communique immédiatement à M. Wall le susdit Mémoire, avec ma lettre de renvoi à M. de Buffy, & en cas que le Ministre d'Espagne avoue que cette étrange pièce a réellement été autorisée par la Cour de Madrid, que votre Excellence lui remontre, avec autant d'énergie que de fermeté, l'irrégularité sans exemple d'un tel procédé de la part de l'Espagne, qui, (malgré les difficiles discussions, dans lesquelles les deux Cours sont malheureusement engagées,) continue non seulement ses liaisons avec la Grande Bretagne, mais dont la correspondance a jusqu'ici été sur un pié d'amitié, & dont les vues déclarées ont toujours paru indiquer une disposition à terminer à l'amiable les disputes, qui ont si longtems subsisté au sujet des côtes de Honduras, Gr. par quelque reglement équitable, qui fasse jouir les Sujets de la Grande Bretagne, du privilège de la coupe du bois de Campêche. Vous représenterez de plus, de la manière la plus sérieuse, à M. Wall que rien ne peut égaler la surprise & le regret du Roi, à une démarche, qui est tellement sans exemple, si ce n'est la résolution ferme & inébranlable de sa Majesté de ne se laisser détourner, par quelque considération que ce puisse être, de cette égalité de conduite envers l'Espagne, que lui dictent ses soins justes & constans de son peuple, & que sa sagesse Royale & sa magnanimiré ont jusqu'ici maintenue.

D'un coté donc, sa Majesté pense ne devoir nullement faire de nouveaux pas, pour la satisfaction de cette Cour, en conséquence de quelque infinuation, de la part d'une Puissance ennemie, d'une union de conseils, ou de liaisons pré-

fentes